



PROHIBITED ACTIVITY NOTICE

Beaver River Trail / Copperstain Trail

Pursuant to Section 7 of the National Parks General Regulations;

- Use of the Beaver River Trail in Glacier National Park in British Columbia is prohibited from the Glacier National Park trailhead to 20 mile Warden Cabin.
- Use of the Copperstain Trail from the junction with Beaver River Trail to Copperstain Pass is prohibited.

Effective until further notice.

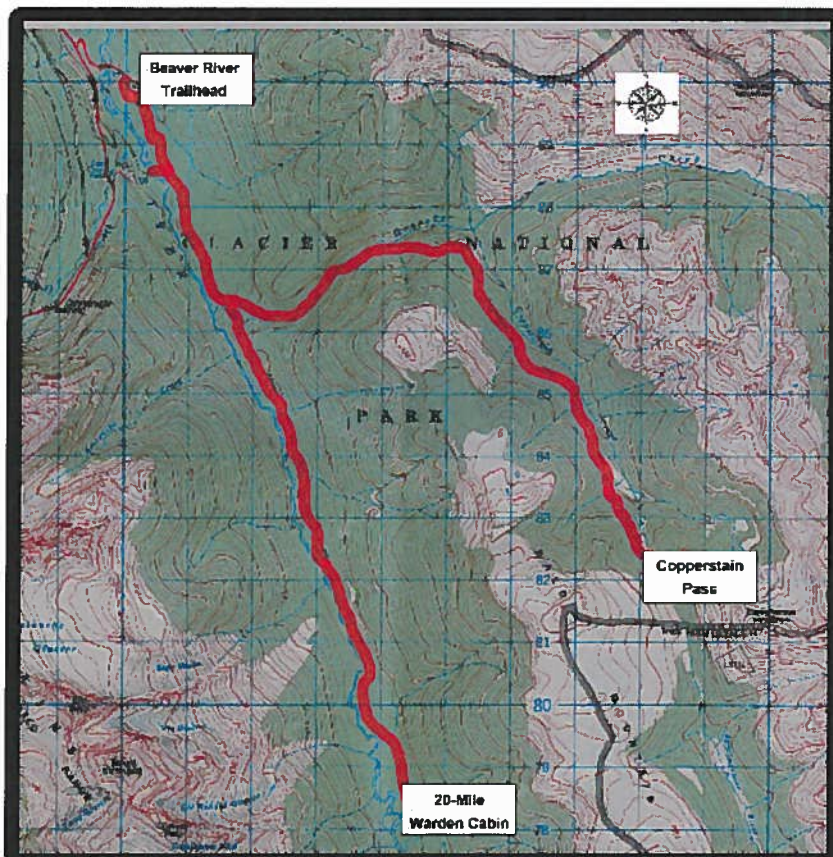
Explanation:

Heavy snowloads and spring runoff has caused erosion and bridge damage.

For information please contact the Rogers Pass Discovery Centre or the Parks Canada Administration Office (250-837-7500).

July 20/12
Date

R. Tierney
Superintendent
Mount Revelstoke and Glacier
National Parks of Canada





Avis d'interdiction

Sentier de la rivière Beaver / Sentier Copperstain

En vertu de l'article 7 du Règlement général sur les parcs nationaux;

- Il est interdit d'utiliser le sentier de la rivière Beaver dans le parc national des Glaciers à partir du début du sentier dans le parc national des Glaciers jusqu'au refuge de garde de parc dans le secteur 20-Mile.
- Il est interdit d'utiliser de sentier Copperstain à partir du croisement du sentier de la rivière Beaver jusqu'au col Copperstain.

En vigueur jusqu'à nouvel avis.

Explications:

Il y a érosion et le pont est sérieusement endommagé, dû aux fortes accumulations de neige et au ruissellement du printemps.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le centre de découverte du Col-Rogers ou le bureau d'administration de Parcs Canada (250-837-7500).

Date

July 20/12

Directeur, Parcs nationaux du
Canada du Mont-Revelstoke
et des Glaciers

